

En 1805, la "constitution politique de l'école" règle que l'instruction religieuse est une chose essentielle. Le concordat de 1855 déclarait que "l'instruction de la jeunesse catholique... devait être conforme à la doctrine de la religion catholique..."

La loi de mai 1869 a supprimé, il est vrai, le caractère confessionnel de l'école. Mais cette dérogation récente à des traditions séculaires ne peut affaiblir l'autorité de ces mêmes traditions. Elle démontre tout au plus que l'Autriche, comme d'autres pays aussi mal inspirés, cède malheureusement aux influences occultes qui veulent déchristianiser les peuples, et qui, pour arriver à leurs fins, dirigent leurs assauts contre la jeunesse.

Portant maintenant nos regards vers la Prusse, et les autres états protestants de l'Allemagne, nous rappellerons d'abord un texte de Kant, l'un des maîtres de la philosophie allemande : "Développer dans chaque individu toute la perfection dont il est susceptible, voilà le but de l'éducation." C'est, presque en termes identiques, la parole de Platon : "L'objet de l'éducation est de procurer au corps la force qu'il doit avoir, et à l'âme la perfection dont elle est susceptible." C'est aussi la pensée des réformateurs scolaires dont les protestants de toutes nuances en Allemagne et ailleurs, se font une gloire. Comménius, qui mourut en 1671, prit pour but de l'éducation "l'image de Dieu." L'école ne doit pas seulement, selon lui, répandre des connaissances, mais aussi la vertu et la piété. Francke, le pédagogue des piétistes, considérait la "sagesse et la piété," comme le but de l'éducation. "Un peu de foi vivante est plus estimable, disait-il, qu'un savoir historique étendu." Un de ses contemporains, Niemeyer, parlant des institutions fondées par Francke, en parle aussi : "On y entassait dévotions sur dévotions." Pestalozzi, suisse d'origine, et le plus moderne des innovateurs scolaires, développant sa pensée dans son ouvrage : *Soirées d'un Solitaire*, pose, comme un point capital dans toute éducation, la fondation d'un caractère vertueux et du sentiment religieux.

Frédéric II, le grand Frédéric des Allemands, l'ami de Voltaire est plus précis. Laissons-le nous initier lui-même à la haute et vivifiante pensée dont il a voulu faire l'âme des lois scolaires prussiennes. Dans une lettre, il écrivait : "On voudrait tenir ce "malheureux royaume dans un état de barbarie ; moi, je veux "l'élever et le civiliser ; mais si je ne fais des chrétiens, tout le "reste ne profitera guère." D'accord avec ces principes il parle